

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
Vallée des Baux-Alpilles (13)**
2 Avenue des Ecoles
13520 Maussane les alpilles

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (13), Direction juridique et commande publique, 23 avenue Joncades Basses, 13210 St-Rémy-de-Provence, FRANCE. Tel : +33 490545420. E-mail : juridique.mp@ccvba.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice

Eau.

Description du marché

Objet du marché

MAPA 2019-17 Travaux de création et réfection de branchements d'eau potable et d'assainissement pour le compte de tiers années 2020-2023

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232410

Lieu d'exécution

Territoire de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux Alpilles 13210 SAINT REMY DE PROVENCE
Code NUTS : FRL04

Caractéristiques principales

La Régie de l'eau de la CCVBA gère le service public d'eau potable sur les communes suivantes du territoire intercommunal :

- Aureille,
- Eygalières,
- Mas Blanc des Alpilles,
- Saint Etienne du Grès,
- Saint Rémy de Provence.

La Régie de l'assainissement de la CCVBA gère le service public d'assainissement collectif et non collectif sur les communes suivantes du territoire intercommunal :

- Aureille,
- Eygalières,
- Fontvieille,
- Mas Blanc des Alpilles,
- Mouries,
- Saint Etienne du Grès,
- Saint Rémy de Provence.

Pour information, les communes suivantes sont gérées en délégation de service public :

- Paradou
- Maussane les Alpilles
- Les Baux de Provence

Le présent accord-cadre sera conclu pour l'ensemble des communes gérées en régie et pourra être étendu à d'autres communes en fonction des dates d'échéance des contrats de délégation de services publics en cours.

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

La durée du contrat et les délais d'exécution sont fixés au CCAP et à l'acte d'engagement.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois, le contrat début à compter du 1er janvier 2020.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui**Des variantes seront prises en considération : Non**

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de commencement des travaux

01 janvier 2020

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 23 septembre 2019 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Une retenue de garantie de 5,0 % est appliquée conformément aux articles R2191-32 et suivants du code de la commande publique.

Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. En revanche, il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire.

Dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte de l'accord-cadre, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée.

Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée de l'accord-cadre de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Budget propre de la régie de l'eau et de l'assainissement

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Le contenu et les modalités de sélection des candidatures et de jugement des offres sont précisées au règlement de la consultation

Les dépôts doivent être remis par voie dématérialisés. Les modalités de transmission des plis sont définies au règlement de la consultation

Le DCE est remis gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

La durée du marché : 1 an reconductible 3 fois (modalités indiquées au CCAP). Le début d'exécution est le 01er janvier 2020

Situation juridique - références requises :

Voir le règlement de la consultation

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Voir le règlement de la consultation

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Voir le règlement de la consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 50%

2: Technique 50%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice
2019-17

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Marseille 24 Rue Breteuil 13006 Marseille FRANCE. Tél. +33 491134813. E-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr. Fax +33 491811387. URL : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de rè Boulevard Paul Peytral,1 3282 Marseill CS30001 13282 Marseille FRANCE. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. URL : <http://www.paca.pref.gouv.fr>.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Communauté de Communes Vallée des Baux 23 avenue Joncades Basses , à l'attention de Direction juridique et commande publique , 13210 St-Rémy-de-Provence, FRANCE. Tél. +33 490545420. E-mail : juridique.mp@ccvba.fr. URL : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>.